— Chez M. Jules Vienne, rue des Carliers, un tisserand, M. Albert Lefebvre, 24 ans, s'est fait une entorse au poignet en posant une cannette. M. le docteur Crommelinch lui a prescrit un repos de 15 jours.

AUX BAINS MUNICIPAUX. — Le public est avisé que le bassin de natation sera fermé aujourd'hui mercredi, afin d'en effectuer le nettoyage.

Les autres services fonctionneront comme d'habitude.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé aux Halles centrales, mardi matin: fromages de Port-Salut, 10 kgs; fromages de Camembert, 75 kgs; asperges, 60 kgs; beurre frais, 40 kgs; artichauts, 100 kgs; fraises, 50 kgs; cerises, 60 kgs; haricots verts, 20 kgs; marée, 80 kgs.

MOUVAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira vendredi, 20 courant, à huit heures du soir, en session ordinaire de mai (suite). Ordre du jour: Lecture des procès-verbaux de la séance précédente; budget primitif de l'exercice 1914; budget du service vicinal de l'exercice 1914.

Huis clos: Allocations journalières aux soldats soutiens indispensables de famille; assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables; assistance médicale gratuite.

RONCQ

LE CONSEIL D'ÉTAT REJETTE LES PROTESTATIONS CONTRE LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1912. — Le Conseil d'Etat a rejeté la requête des sieurs Videlaine et Coppin contre l'arrêté du 21 juin 1912, du Conseil de Préfecture du Nord, rejetant leur protestation contre les élections municipales du 12 mai 1912 à Roncq.

Le SUCRE BEGHIN

se reconnaît à sa blancheur à sa fonte régulière 1408

LILLE

Un incendie rue des Augustins

Une femme sauvée par les pompiers

Un incendie d'une certaine violence s'est déclaré mardi après-midi, rue des Augustins, 2, dans un immeuble occupé par plusieurs locataires et dont le rez-de-chaussée est occupé par M. Delecourt, cabaretier et mercier.

Le feu qui s'était déclaré dans un bâtiment de derrière, séparé seulement de l'estaminet par une cour recouverte d'un lanterneau, s'étendit à tout le rez-de-chaussée arrière, qui fut la proie des flammes. Les dégâts s'élèvent à plusieurs milliers de francs. Il y a assurance.

Au cours des opérations d'extinction, les pompiers durent procéder au sauvetage de Mme Van Waadenhove, 31 ans, lingère, qui était restée dans son appartement, au troisième étage.

Convois Funèbres

Monsieur **Arthur-Louis DELANNOY**, Entrepreneur de Transports et Camionnage, décédé à Roubaix, le 16 juin 1913, dans sa 53me année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, le **Jeudi 19 courant, à 9 heures**, église **Saint-Joseph**. Vigiles, le **Mercredi 18, à 5 heures**. Assemblée rue de Menin, 54, à 8 heures 3/4. 56205d

Mademoiselle **Madeleine DESCHAMPS**, décédée à Tourcoing, le 16 juin 1913, dans sa 22me année, administrée des Sacrements. Vigiles des Morts, **le mercredi 18 courant à 5 heures 3/4. Convoi et Service de 3me Classe, le Jeudi 19 dudit mois, à 8 heures et demie**, église du **Sacré-Cœur**. Assemblée rue du Dragon, 35. 56181d

M. Gustave VAN SALBERGHE, Hôtelier, Grande-Place, « Au Pompier », décédé à Pecq, dans sa 59me année. Funérailles à Pecq, **mercredi, 18 juin, à 9 h. 1/2**. 56231d

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— *Sacré-Cœur.* — Jeudi 19 juin, à 8 h. ½, pèlerinage de la paroisse de Saint-Martin, de l'Externat de Ségur et des écoles de la paroisse. A la même heure, pèlerinage de la paroisse de Saint-François d'Assise.

Salut à 8 heures avec sermon, suivi de l'Adoration nocturne faite: de 9 à 10 h., par les paroisses de St-Sépulcre, St-Antoine-de-Padoue, Ste-Elisabeth et Saint-Jean-Baptiste; de 10 à 11 h., par les paroisses de Notre-Dame et du St-Rédempteur; de 11 h. du soir à 4 h. du matin, par les Adorateurs de Montmartre et par les membres des Confréries du Très-Saint-Sacrement des paroisses de Saint-Martin et du Sacré-Cœur; de 4 h. à 5 h., par les paroisses de St-Joseph et de St-François d'Assise.

— *Saint-Jean-Baptiste.* — Jeudi 19, vendredi 20, samedi 21: le soir, à 7 heures ½, triduum préparatoire à l'Adoration perpétuelle et à la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron de la paroisse.

LA CONFIRMATION

A Tourcoing

Mgr Charost s'est rendu mardi matin, à sept heures, à l'Immaculée-Conception, où il a donné la Confirmation à quarante enfants. Sa Grandeur a été reçue par les institutrices et les élèves qui l'ont escorté processionnellement jusqu'à la chapelle. Monseigneur a célébré la messe.

Après la cérémonie, une réception a eu lieu dans la salle des fêtes. Le prélat a reçu les souhaits de bienvenue du Comité de l'école. Mgr Charost a prononcé une allocution.

Des élèves costumées en bretons ont fait entendre un chant de Théodore Botrel. Ils ont ensuite joué une saynète.

Après la cérémonie, Mgr Charost a fait le pèlerinage à la chapelle de La Marlière.

L'après-midi, Sa Grandeur a procédé à la cérémonie de la Confirmation en l'église Saint-Joseph, à la Croix-Rouge. Il y avait là 220 enfants réunis, tant filles que garçons. Outre ceux de la paroisse, il y avait les enfants de La Marlière et de Saint-Gérard à Wattrelos.

Monseigneur s'est ensuite rendu au pensionnat Sainte-Thérèse.

Sa Grandeur confirmera aujourd'hui, à huit heures, à Notre-Dame de Lourdes.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE. — M. l'abbé Gosset, vice-doyen, est nommé doyen d'Albert, succédant à Mgr Godin, le « bâtisseur » de la basilique de N.-D. de Brebières.

Communications

ROUBAIX. — **Fêtes du Jean-Ghislain, du Cartigny, etc...** — Un cours de danse et de maintien, pour petites filles, est ouvert chez M. Cattoire, rue du Cartigny. Ce cours est gratuit et spécialement installé en vue des fêtes.

— **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Mercredi et jeudi soir, à 8 heures, au local, répétition générale. Distribution des cartes pour l'audition.

— **Club Moderne.** — Symphonie: Mercredi, à 8 heures, réunion obligatoire de tous les membres, pour renouvellement de la Commission.

— **Fanfare Cycliste du Nord-Touriste.** — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale. Mise à l'étude des œuvres à exécuter au prochain concert.

— **Mélomanes Roubaisiens.** — Ce soir, mercredi, à la répétition générale, sera donné le détail des projets relativement à la grande sortie d'été dans une station balnéaire, où la société a été invitée à donner deux concerts de gala. Visite du président d'honneur.

— **Alliance Familiale Roubaisienne (Assurance au décès).** — La recette trimestrielle aura lieu dimanche 22 juin de 10 h. 1/2 à midi, au siège.

CROIX. — **La Patriote.** — La société de gymnastique « La Patriote » prendra part, dimanche, 22 courant, au concours régional de gymnastique, à Valenciennes, en division d'excellence. Les deux dernières répétitions auront lieu aujourd'hui mercredi et vendredi prochain, à 8 h. 1/2. Le Comité compte sur la présence de tous les gymnastes à l'heure dite. Une amende rigoureuse sera appliquée aux absents.

TOURCOING. — **Amicale Institut Colbert.** — Ce soir, mercredi, à 7 h. 1/2, réunion générale, à la Fédération des Amicales, rue du Haze. Ordre du jour très important.

— **Musique Municipale.** — Tambours et clairons: Il est rappelé qu'une répétition aura lieu aujourd'hui, 18 juin, à 8 heures du soir, au siège de la Fédération des Amicales, rue du Haze.

— **Fanfare du Point-Central.** — Aujourd'hui mercredi, répétition générale pour les morceaux à exécuter aux fêtes de la Tossée, dimanche prochain.

— **Cercle orphéonique « L'Amitié » du Blanc-Seau.** — Demain jeudi, à 8 heures, répétition partielle pour les premiers et seconds ténors. — Samedi, à 8 h. 3/4, répétition générale du nouveau chœur.

— **La Muse des Travailleurs du Blanc-Seau.** — Mercredi 18, répétition à 8 h. 1/2; ensuite exécution sur la place du Blanc-Seau. Présence absolument indispensable. Dimanche prochain, sortie intime.

— **Joyeux Buveurs.** — Mercredi soir, à 9 heures, réunion de la Commission. Nouveaux règle-[illegible]

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

L.M. — Pas avant l'âge de 30 ans, à moins qu'elle ne fasse un acte respectueux. — *J.C. M.A.* 27. — 1° Prenez un jugement et faites-le exécuter par huissier; 2° Nous n'en connaissons pas. — *L.M.* 18. — Nous craignons que les éditions ne soient épuisées; en tous cas écrivez à l'auteur, rue Jacquard, à Tourcoing. — *R.S.T.* — Voyez à l'Institut Social, rue de Tournai, à Tourcoing. — *A.A.N.* — Nous ne pensons pas qu'il y ait un règlement spécial pour cela, tout autant cependant que les voisins n'en souffrent pas. — *R.L.F.* — 1° Oui; 2° Vous n'êtes tenu à une pension alimentaire qu'autant qu'il est incapable de se suffire à lui-même; 3° Non il n'a aucun droit sur cet argent. — *A.C.N.* 126. — Il n'y a malheureusement rien à faire: le patron est strictement dans son droit. — *H.V.F.G.* — 1° Non; 2° Si la somme est due, le mari sera poursuivi comme responsable des dettes de sa femme. — *Louison* 281. — Oui, ces frais sont à votre charge. — *Un ancien du* 91°. — Nous vous engageons à le demander directement au siège de la société. — *J.D.* — Non, le titulaire seul peut toucher. — *Curieuse* 38. — Chez les organisateurs de pèlerinages. — *Ferdinand Croix.* — Oui. — *G.D.* 94. — C'est à votre mari qu'il appartient d'intervenir pour obtenir un partage regulier. — *G.V.* 2100. — Impossible avant 21 ans; après cet âge un acte respectueux est indispensable. — *Une mère ennuyée, Z.B.* — A 21 ans avec acte respectueux; à 30 ans sans cet acte. — *Georges X.* — Nous ne connaissons pas l'appareil dont vous nous parlez. — *R.C.* — Il est probable que le mandat d'arrêt sera lancé de Lille sur la réquisition du Parquet de Douai. — *A.B.* 61. — Si elle n'a pas fait de changement de domicile, elle peut être considérée comme habitant avec ses parents. — *Louisette* 125. — 1° Oui; 2° Vous auriez dû lui faire donner un consentement écrit; 3° Oui, le propriétaire dispose de son bien comme il l'entend. — *J.B.* 75. — 1° Oui, mais comme il n'a pas été enregistré, on peut contester son authenticité; 2° Oui. — *L.V.C.* — Adressez une requête au Préfet pour lui demander de rapporter l'arrêté d'expulsion, en lui exposant les motifs qui militent en faveur de cette mesure de clémence. — *L.L.* 16. — Nous regrettons de ne pas pouvoir vous renseigner; en principe défiez-vous, la Caisse d'Epargne vous offre bien plus de sécurité. — *Un ennuyé de W.* — 1° Oui, mais pour faire foi en justice, s'il en est besoin plus tard, il faut le faire enregistrer; 2° Payez mais réclamez le dégrèvement en indiquant le nom du nouveau propriétaire. — *Sous-off* 227. — Nous ne pensons pas qu'une entente de ce genre existe. — *A.H.D.D.* — De quel syndicat voulez-vous parler? — *D.G.T.* — 1° Oui, un mois avant le mariage; 2° A l'âge de 30 ans; 3° Non. — *H.F.* — Légalement non, mais, en pratique, cette tolérance est laissée. — *E. de C.* — Vous trouverez ces listes chez tous les changeurs. — *V.L.* — Les charges de la pension alimentaire doivent être réparties également entre tous les enfants. — *Joseph-Caroline.* — 1° Une bonne instruction primaire; 2° Non; 3° Oui; 4° Cela dépend du temps employé; 4° Au directeur. — *G.D..., Roubaix.* — Votre cas est évidemment très intéressant, mais nous ne pensons pas que vous ayez quelque chance à intenter un procès. — *Lehapar.* — Non, il faut être Français. — *Henri D.* — Même réponse que ci-dessus. — *Un qui désire connaître sa nationalité.* — Vous êtes Belge, puisque vous avez subi le sort dans ce paye.

Succès universitaire. — Nous avions bien reçu les deux envois, mais nous ignorons quel est l'envoyeur et nous ne pouvons insérer sans le savoir.

Fort ennuyé. — 1° Vous seriez déclaré « insoumis » et à votre rentrée en France vous passeriez devant un Conseil de guerre; 2° Non, vous ne pouvez rien faire, attendu que toutes les dispenses sont supprimées; 3° Après la punition infligée par le Conseil de guerre, vous auriez à accomplir le temps de service militaire exigé par la loi. — *V.B.* 202. — Cette classe est maintenue par décision ministérielle et il m'est impossible de vous faire connaître la date de sa libération. — *A.R.* — Il faut avoir 17 ans au moins pour contracter un engagement dans les équipages de la flotte. — *Renaix* 8. — Adressez-vous à M. Achille Rousseau, consul de Belgique. — *F.D.N.* 8. — Même réponse que pour le précédent. — *Un matelot.* — 1° Les jeunes gens âgés de 17 ans et de moins de 18 ans doivent se lier au service dans les conditions du 22 juillet 1886, c'est-à-dire jusqu'à la date de libération de leur classe d'âge. A partir de 18 ans les engagements sont reçus pour 5 ans, sauf ceux reçus en qualités de « matelots sans spécialité », de tailleurs, de cuisiniers, de maîtres d'hôtels qui peuvent l'être pour 3 ans seulement; 2° Présentez-vous à la Mairie, Bureau militaire. — *M.B.* 26. — Oui, les publications peuvent se faire pendant la durée de la soumission.

J.F.S. à Tourcoing. — Il vous suffit de retourner votre carte à la Mairie, accompagnée d'une lettre dans laquelle vous exposerez que vous ne voulez pas effectuer vos versements et que vous demandez votre radiation comme assuré facultif.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— *Nos concitoyens.* — Les journaux de Tunis ont publié sur le talent de notre concitoyen, M. Dhaene, engagé pour la saison au théâtre de cette ville, des appréciations dont nous reproduisons des extraits:

La Dépêche Tunisienne (La Mascotte):

« M. Dhaene a présenté un Pippo, digne partenaire de Bettina. Son jeu brillant et sa belle voix de baryton ont été très applaudis. »

Le Courrier de Tunisie:

« M. Dhaene, qui abordait pour la première fois la scène tunisienne, fut un merveilleux Pippo. Son puissant organe de baryton, qu'il dirige avec une science musicale consommée, lui a assuré, pour ses débuts, le plus franc des succès. »

La Tunisie Française:

« M. Dhaene est une figure nouvelle; il fut pour Mme Viannet un partenaire au jeu brillant et sûr, à la voix éminemment sympathique; avec M. Bergnies et M. Dhaene, nous aurons au Palmarium deux barytons hors pair. »

La Dépêche Tunisienne (Les Dragons de Villars):

« M. Dhaene, superbe dans Bellamy, a imprimé à son rôle le cachet de sa rondeur joviale et les divers morceaux qu'il a chantés avec sa puissante voix de baryton, ont été très applaudis. »

Le Courrier de Tunisie:

« M. Dhaene, superbe dnas son rôle de Dragon, prit une bonne part au succès de la soirée. Sa voix puissante et bien timbrée, son jeu naturel et savant le font de plus en plus apprécier du public. »

La Dépêche Tunisienne (Le Petit Duc):

« Dire que le rôle de Montlandry était interprété par M. Dhaene, c'est dire que ce rôle a été chanté et joué par un artiste de race dont la voix superbe provoque l'admiration générale. »

TOURCOING

— **Concert.** — L' « Harmonie du Blanc-Sau » et la chorale « La Muse des Travailleurs » exécuteront, mercredi, à 8 h. 3/4, sur le kiosque de la place du Blanc-Seau, les morceaux suivants:

L'Harmonie du Blanc-Seau: 1. Allegro militaire (Arnoud); 2. « L'Auréole d'Or » (Mailochaud). — La Muse des Travailleurs: 3. « La Garonne », chœur (Monestier); 4. « Voici l'Aurore », chœur (Saintis). — L'Harmonie du Blanc-Seau: 5. « Badinage », bluette (Montagne); 6. « La Fille du Régiment » (Donizetti).

LILLE

GRAND-THEATRE DE LILLE

Tableau de la troupe. — Saison 1913-1914

Voici la liste des principaux artistes engagés pour la prochaine saison, par M. Bourdette.

Grand Opéra. — *Traduction.* — *Opéra-Comique.* — *Opérette.* — MM. Tavello, 1er ténor léger, Marseille-Dijon; Raynaud, 2e ténor des 1ers, Bordeaux; Derouy, 1er ténor d'opérette, Reims-Lille; De Roqueville, baryton d'opéra, Tunis-Nice; Du Pond, baryton dopérette, Bruxelles; Lanteri, 1re basse en tous genres, Lille-Lyon; Prévost, 2e basse des 1res, Lille; Michelin, laruette, grand 1er comique, Marseille; Dupouy, trial, jeune 1er comique, Grenoble; Grégoire, 3e ténor, Lille.

Mmes Massart, 1re chanteuse légère, chanteuse dramatique, Bordeaux; Streletski, 1re duzaron Galli-Marié, Lyon; Lucy Delmai, 1re chanteuse d'opérette, Appollo, Paris; Duphot, 2e Dugazon des 1res, Montpellier; Deligny, 2e chanteuse des 1res, Toulouse; Feitlinger, 1re Desclauzas, Lille, Toulon; Bombécke, 2e Desclauzas, Gand, La Haye; Aché, des 2e Dugazons, Toulouse; Dubos, 3e chanteuse, Le Havre; Holbecq, des 3e chanteuses, Lille.

Drame. — *Comédie.* — *Vaudeville.* — MM. Portal, 1er rôle en tous genres, Lausanne, Lille; [illegible] Deloughe, jeune premier, Grenoble; Joly, grand 3e rôle, Lille-Marseille; Ogier, grand 1er comique, Lille; Delapriès, père noble, comique marqué, Lille; Gesteliack, jeune 1er comique, Verviers; Henri Lefebvre, rôles de genre, Lille-Verviers; Aerts, comique en tous genres, Lille; Lefebvre, 2e comique, Lille.

Mmes Person, grand 1er rôle en tous genres, Lille; Maley, jeune 1er rôle, Toulouse; Mlle Place, jeune 1re, Toulouse; Mmes Delestre, 1re soubrette, Grenoble; Mouret, 1re ingénuité, Lille, Le Havre; Valgalier, 1re duègne, mère noble, Toulouse; Mlle Copez, 2e ingénuité, Lille.

Mlles Coumont, 2e duègne, Lille; de Sélange, des Coquettes, Lille; Mme Lefebvre, des jeunes 1res, Lille-Verviers.

60 choristes hommes et dames.

M. Dupuis reste chef d'orchestre.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Soirée à 8 heures 1/2. Programme nouveau. 54086

SUCRE ABEILLE le plus sucré

Chronique de l'Enseignement

BREVET ÉLÉMENTAIRE

A Douai. — Hier ont eu lieu à Douai les épreuves du brevet élémentaire. Ont été déclarés admissibles:

MM. Auvray, Baget, Ballieux, Befve, Edgar Benoît, Léon Benoît, Billiau, Boulinguez, Brielle, Buridan, Chavatte, Copain, Coquerel, Couvreur, Daunes, Descatoires, Decourt, Debon, Delcambre, Delcroix, Demenez, Denisart, Derin, Louis Desmons, Paul Desmons, Dochez, Doualle, Dubar, Dufour, Duhem, Dupuis, Durot, Faidherbe, Faniart, Foucart, Gaillard, Gamache, Gayet, Gavaere, Hamelin, Havez, Hornez, Hottin, Jacquemart, Jaspart, Labrique, Lacoste, Lasnes, Ledoux, Lefebvre, Leleu, Lempereur, Leriche, Leroy, Lévêque, Libert, Louvet, Mailey, Maillet, Maniez, Margerin, Mazingue, Mavel, Meire, Moine, Nabbe, Pélerin, Pierre, Pinquet, Plan, Poulain, Prache, Rombeau, Sant, Gaston Sausen, Georges Sausen, Turlure, Vaillant, Vanesse, Vancœuil, Vanlerberghe, Vasseur, Vicart, Vickel, Wambergue.

LILLE

— **Université Catholique.** — **Faculté de Médecine.** — M. Léon Frassaint, de Barastre (Pas-de-Calais), vient de soutenir sa thèse de doctorat devant la Faculté de médecine de Paris. Il avait pris pour sujet: « Des ostéo périostites externes otogènes du temporal ». Il a obtenu la mention « très bien satisfait » avec félicitations du jury.

En allant à Lille, arrêtez-vous aux étalages de

MINET FRERES

Tailleurs et Chemisiers, 6, r. des Manneliers (p. Gde-Place). Aujourd'hui: Complets tt faits. Coutils enfants, Chemises Zéphir, Cravates.

PAS-DE-CALAIS

L'INCONNU DU BOIS DE RACHES. — L'individu arrêté dans le bois de Raches, porteur d'un browning, s'est décidé à faire connaître en partie son identité: il a déclaré se nommer Kopias. Un Russe de ce nom ayant travaillé aux mines, des renseignements ont été demandés à l'étranger.

BRULÉE VIVE A ARRAS. — **Mort de la victime.** — La victime du tragique accident que nous avons relaté, Mme Sabicetti, femme du capitaine du 33e d'infanterie, a succombé mardi matin, à ses horribles brûlures.

MORTEL ACCIDENT D'AUTO, A COURCELLES-LEZ-LENS. — Imprudemment juché sur l'arrière d'un camion, le jeune Deloffre, 12 ans, demeurant cité Nationale, *sauta à terre juste au moment de l'arrivée d'une automobile* dont le garde-boue l'atteignit à la tête et lui fractura le crâne. Le pauvre garçonnet est mort sur le coup.

INSTITUT MÉDICAL du Dr Dewevre

Château Petite-Synthe (Nord) 1265

MALADIES NERVEUSES - RHUMATISMES

SOMME

DEUX OUVRIERS PRIS SOUS UN ÉBOULEMENT A FRANSSU. — M. Leopold Houbart, 59 ans, propriétaire d'une carrière de sable, y était occupé à l'opération de l'extraction, en compagnie d'un ouvrier, Mathias Olivier, 39 ans, à Franssu, lorsqu'un éboulement se produisit. M. Houbart ne fut qu'emprisonné, tandis que l'infortuné Mathias était entièrement enseveli et avait succombé lorsqu'on parvint à le déterrer.

COMMENT STIMULER LA POUSSE DES CHEVEUX ET RANIMER LES CELLULES QUI DONNENT AUX CHEVEUX LEUR COULEUR NATURELLE.

Parmi nous il en est très peu qui soient exempts de pellicules ou d'autres affections du cuir chevelu. La plupart ne font pour ainsi dire rien pour guérir leur cuir chevelu tant que la maladie est légère. Les autres essayent de faire quelque chose mais n'arrivent à aucun résultat en appliquant toutes sortes de teintures fantaisistes ou de toniques aux noms pompeux. Vous n'obtiendrez certainement aucun résultat en appliquant toutes ces lotions si elles ne contiennent pas la seule drogue connue jusqu'à présent pour faire réellement pousser les cheveux. Le seul moyen est de préparer vous-même votre lotion ou de la faire préparer par un bon pharmacien consciencieux, et voici la simple formule, 7 décigrammes de menthol cristallisé, 50 gr. d'alcool à 90°, 30 gr. de Lavona de composée et 45 gr. d'eau distillée. Si vous y tenez, ajoutez un gramme de votre odeur préférée. Appliquez sur le cuir chevelu soir et matin avec le bout des doigts pour arriver à supprimer les démangeaisons, les pellicules, pour nettoyer et embellir les cheveux et surtout pour en activer la pousse. Ce traitement est recommandé pour faire pousser les cheveux même dans des cas de calvitie complète. Si vos cheveux sont tout à fait gris, essayez si cette lotion ne ranimera pas les cellules qui fournissent aux cheveux leur couleur, et vous arriverez très probablement à complètement les recolorer. Cette formule ne contient bien entendu aucune teinture ou aucun produit qui puisse colorer mais son but est de fortifier les cellules et par suite les cheveux reprennent tout naturellement leur teinte. N'importe quel pharmacien peut vous fornir les ingrédients ou faire le mélange pour vous. 12066ad

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

MARDI 17 JUIN

Séance du matin

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence de M. Nerincx, vice-président.

LE LOCK-OUT DANS LA CARROSSERIE

La Chambre aborde la discussion de l'interpellation adressée par M. Vandervelde à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail « *sur le conflit* qui existe à Bruxelles dans l'industrie de la carrosserie ».

M. Vandervelde. — Les patrons ont déclaré le lock-out parce que les ouvriers refusaient de s'engager à ne plus faire partie de l'union centrale des ouvriers de la carrosserie.

L'orateur s'étonne que le conflit ne soit pas soumis à l'arbitrage ainsi que le contrat collectif le voulait.

M. Hubert, ministre du Travail et de l'Industrie. — M. Vandervelde s'est plaint de ce que le contrat n'était pas respecté. Il y a un moyen bien simple d'obtenir justice. Adressez-vous aux tribunaux. Seulement, devant les tribunaux, les patrons s'expliqueront; ici, ils n'ont pas la parole. Et je me demande si ce n'est pas pour cela qu'on porte le débat plutôt devant la Chambre que devant le tripunal.

Quant à moi, je ne suis pas chargé d'appliquer la justice. Je ne peux qu'offrir mes bons offices, et je suis prêt à intervenir dans ce sens.

Suivant convention, je me suis rencontré jeudi avec M. Vandervelde et dès le jour même, je me suis mis en rapport avec les patrons.

Ceux-ci m'ont répondu qu'ils avaient résolu de ne plus prendre des ouvriers affiliés à l'union centrale des ouvriers de la voiture, à cause de l'esprit qui anime celle-ci en ce moment.

J'ai insisté auprès des patrons. Je leur ai demandé d'examiner à nouveau les faits. Et hier, j'ai reçu une réponse nouvelle, signée par l'unanimité des patrons. Elle déclare qu'ils sont, résolus à ne pas modifier leur attitude. Je suis donc impuissant.

La discussion continuera mardi prochain. La séance est levée à midi.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Nerincx.

MOTION D'ORDRE

M. Vandervelde demande à la Chambre de fixer à mercredi 25 juin la continuation de l'interpellation commencée ce matin.

M. Woeste combat cette proposition. La plupart des budgets importants doivent être encore examinés. Que M. Vandervelde demande une séance du matin.

M. Hubert. — M. Helleputte consent à nous céder la séance de jeudi prochain.

La séance est levée à cinq heures.

AU SÉNAT

Séance du mardi 17 juin

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. le baron de Favereau.

LA LOI SUR LA MILICE

M. Speyer pense qu'il serait impossible, dans les conditions du projet de loi, de défendre le Luxembourg, en cas d'une attaque brusquée ou en cas d'une tentative de passage en force.

Il accuse le gouvernement d'avoir systématiquement affolé les populations.

M. De Ro croit qu'on pourrait empêcher les raids brusqués de la cavalerie ennemie, en organisant des corps de tireurs bien exercés, dans le communes frontières, notamment dans les Ardennes. En somme, dit-il, il conviendrait d'accroître, dans ces régions surtout, l'organisation de la garde civique. Pour le surplus, M. De Ro pense que, pour le moment, le service de quinze mois est nécessaire.

M. Sam Wiener déclare qu'il n'a aucune confiance dans les traités garantissant la neutralité belge. Hier encore, à la Chambre française, des autorités militaires faisaient ouvertement la même déclaration. Le projet actuel constitue un progrès important sur la situation existante. Il augmente d'une façon certaine nos moyens de défense. Toutefois il contient des lacunes et des imperfections: il ne supprime par les exemptions des instituteurs, les compagnies universitaires.

Les juridictions prévues ne me satisfont guère, malgré les améliorations qu'on y a introduites, à cet égard, dans le projet. J'espère que le service généralisé tendra à se généraliser de plus en plus.

M. Sam Wiener préconise la réduction du temps de service.

M. Halot déclare qu'il votera le projet de loi parce que celui-ci est conforme au programme du parti indépendant.

M. Van der Molen proteste contre le maintien des compagnies universitaires.

La séance est levée à 4 heures 45. Mercredi, séance à 1 heure 45.

LE TRAFIC DES ÉCUS

POUR Y METTRE UN TERME

L'Administration des chemins de fer de l'Etat belge, vient, dans le but d'empêcher le trafic du numéraire, de donner des instructions à son personnel ayant pour objet le retrait des cartes d'abonnement des personnes se livrant dans un but mercantile, à l'exportation des écus.

Les instructions portent que les personnes qui seront surprises en cours de route ou à l'arrivée à destination, avec des colis contenant des écus dépassant, en poids, la limite de 25 kilos, devront payer les taxes et surtaxes indépendamment, le cas échéant, de la confiscation de leur carte d'abonnement.

A l'Exposition de Gand

LA DECORATION MONUMENTALE L'ART ANCIEN DANS LES FLANDRES

Le ministre des Sciences et des Arts, inaugure le Salon de Décoration Monumentale et l'Exposition de l'Art ancien dans les Flandres

M. Poullet, ministre des sciences et arts, a inauguré hier, le Salon de décoration monumentale (groupe XIII) de l'Exposition de Gand.

Au nom du comité organisateur, M. Hennin a souhaité la bienvenue au ministre. Celui-ci a remercié et en quelques paroles heureuses a félicité le comité et les exposants du but qu'ils poursuivent et de la façon dont leur Salon en met le haut intérêt en valeur.

Nous possédons, a dit M. Poullet, tout ce qu'il faut pour faire de la décoration monumentale une branche intéressante de l'art belge: cette Exposition le démontre.

Puis, le ministre s'est fait présenter les artistes présents et a fait le tour du Salon, ne ménageant point ses félicitations aux artistes qui lui faisaient les honneurs de leurs œuvres.

Félicitations pleinement justifiées d'ailleurs et dont la sincérité échappait à la banale courtoisie officielle. Car ce salon permet de se faire une juste idée des qualités des artistes décorateurs. Il y a là des tableaux, panneaux décoratifs, etc... des meilleurs artistes: Montald, Delville, Ciamberlani, Langaskens, Knopff et des sculptures de Vincotte, Rousseau, de Lalaing, Van Biesbroeck, Devreese, De Breemaeker, Jean Herain, Jacques Marin.

A 3 h. 15, le ministre se retirait pour aller, à l'autre bout de l'Exposition, inaugurer la section de l'Art Ancien dans les Flandres.

A son arrivée, le ministre a été reçu par le comité organisateur et la Commission de patronage. M. Casier, président, entouré de *nombreuses notabilités, parmi* lesquelles nous avons noté la plupart des députés et sénateurs de Gand, lui a souhaité la bienvenue. Il a esquissé les grandes lignes du plan méthodique d'après lequel est conçue l'Exposition rétrospective d'Art Ancien dans les Flandres. Les deux sections de la Rétrospective comprennent treize groupes.

M. Poullet a remercié le président et rappelé la gloire de l'art flamand. L'Exposition de Gand, dit-il, eût été incomplète sans une Rétrospective de l'Art des Flandres, dont on retrouve les chefs d'œuvres en tous les pays du monde.

Le ministre a visité ensuite les différentes salles.

LA « JOYEUSE ENTRÉE » du ROI ALBERT

C'est dimanche prochain que le roi fera sa « Joyeuse Entrée » à Gand. Les princes Léopold et Charles accompagneront leur père.

A l'occasion de la visite officielle du chef de l'Etat, le garde-côte danois « Alfert-Fischer », commandant Miyholm, viendra mouiller dans le port de Gand.

Le prince Azel de Danemark, cousin germain du roi de Danemark, qui sera à bord de ce garde-côte, ira saluer le roi Albert à l'hôtel du gouvernement provincial.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Gand, 17 juin. — Mardi matin, les sections ont poursuivi leurs travaux. Quoique de l'art. 7 des statuts, il semble qu'on puisse déduire qu'un résumé des vœux adoptés serait remis à la presse à l'issue des séances, rien de semblable ne se fait. Dès que ces rapports auront paru, ils seront communiqués à la presse.

Remarquons d'ailleurs qu'ils sont rédigés en différentes langues et qu'il résulte un certain retard du fait même de la traduction en français et flamand.

Mardi après-midi, les sections se sont encore réunies à 2 heures.

A 3 heures, les congressistes ont assisté à la conférence, très applaudie, de M. Proost, directeur général au ministère de l'Agriculture et des Travaux Publics.

A 5 heures a eu lieu, à la « Vieille Flandre » la réception des congressistes par Mme de Lanier, vice-présidente du Comité exécutif. A l'issue de cette réunion, on s'est dispersé dans les superbes jardins de l'Exposition.

Mercredi matin, à 9 heures, réunion des sections; à 2 heures, de l'après-midi, séance de clôture; à 4 heures, conférence-promenade au « Village Moderne » suivie d'un thé, offert par M. le baron Max de Crombrugghe de Looringhe, commissaire général du Congrès.

CONGRES DES PATISSIERS

Le Congrès des Pâtrons Pâtissiers belges, comprenant 350 participants, s'est ouvert mardi matin. Les congressistes sont escortés par l'Harmonie des Patrons Pâtissiers de Bruxelles.

L'ORAGE

A AVELGHEM

Un violent orage s'est abattu sur le village. Les coups de tonnerre accompagnés d'une pluie torrentielle se succédaient sans interruption. La foudre est tombée sur l'habitation de M. René Arrie, au hameau Driesch. Le fluide est entré par la cheminée occasionnant des dégâts matériels au bâtiment. Il y a assurance.

A AUDENARDE

Un violent orage, accompagné d'une trombe d'eau et de grelons s'est déchaîné mardi, vers quatre heures, *sur Audenarde et ses environs*, causant d'importants dégâts aux récoltes. C'est surtout le lin qui a beaucoup souffert.

A Audenarde, un grand nombre de caves ont été inondées.

Plusieurs arbres ont été déracinés, sur la route d'Audenarde, Gand et d'Audenarde à Alost, ainsi que dans le parc Liedt.

Entre Sottegem et Eeenaeme, les champs se trouvant dans les parties basses, le long de la voie ferrée sont inondés. La « Maercke becke » est sortie de son lit, et sur une étendue de cent mètres a inondé les prairies et les terres voisines. Les foins qui se trouvaient dans ces prairies sont totalement perdus.

On signale de partout des ravages causés aux moissons, principalement sur la rive droite de l'Escaut, où le pays est assez accidenté et l'eau tombée des pentes en torrent a dévalé des hauteurs pour venir s'engouffrer dans les chemins, dont plusieurs sont dépavés.

Pendant l'orage, le ciel s'était tellement obscurci, que partout, on a été forcé d'allumer les lumières dans les habitations. De mémoire d'homme, on n'a jamais vu tomber tant d'eau.

COUPONS

de Juillet 1913

Les coupons à l'échéance du 1er juillet sont payés dès à présent et **SANS FRAIS** chez MM. **M. NAESSENS & C. MARTIN,** changeurs **6, Rue de la Gare, à Roubaix**

Vérification gratuite de tous les tirages. 56136

BOURSE DE PARIS

PARIS, 17 juin 1913.

Les vendeurs estimant que les règlements de comptes peuvent, dans certains cas, être assez difficiles, prennent de nouvelles positions à la baisse. Le niveau de la cote ne peut que s'en ressentir défavorablement, puisque la contre-partie fait défaut.

Notre 3 0/0 abandonne le cours de 84 et finit à 83.95 après 83.90.

L'Extérieure perd 12 centimes, l'Italien 10, le Turc Unifié 35 et le Serbe un demi-point. Aux Russes, le Consolidé revient de 90.25 à 90.10, le 1909 de 98.90 à 98.7/15, le 1891 de 72.62 à 72.40.

Nouveau tassement des Etablissements de Crédit, la Banque de Paris cote 1698 au lieu de 1715, le Crédit Lyonnais 1615 contre 1632, l'Union Parisienne 1145 au lieu de 1160.

Les Chemins français sont calmes et les Espagnols lourds les Andalous perdent 4 francs, le Saragosse et le Nord-Espagne 3 chacun.

Dans le compartiment de la traction, le Métropolitain fléchit de 616 à 610, l'Omnibus de 715 à 704.

Industrielles russes réalisées, Sosnowice recule de 27 francs, Briansk de 10, le Naphte de 5.

Le Rio Tinto s'affaisse de 1834 à 1813 au début, et 1797 en clôture après 1782.

En banque, les mines d'or se montrent résistantes. Aux diamantifères, de Beers perd 5 francs, Jagersfontein 2 francs. Cuprifères faibles. Pétrolifères soutenues.

Philouze et Waddington.
90, rue Le Peletier, Paris.

BOURSE DE LILLE

Rien de changé à l'allure générale de notre marché. La tendance demeure toujours très calme et les transactions sont plutôt restreintes.

Aniche résiste à 3040, pendant que Anzin cède 5 fr. à 8550; Béthune rétrograde de 6460 à 6404. Blanzy s'échange à 698 contre 703, alors que Bruay faiblit de 1552 à 1550; Carvin hausse de 4500 à 4515; La Clarence gagne encore un point à 266, tandis que Courrières revient de 5150 à 5125; Douchy marque 925 au lieu de 949 et Dourges 686 contre 689.50; le 10e Drocourt est ramené de 760 à 759; Lens faiblit de 1555 à 1550, mais le 30e Liévin demeure à 151 et Ligny à 678; Marles 30 0/0 tombe de 3590 à 3555 et la 70 0/0 de 5250 à 5245; quant à Vicoigne il quitte le cours de 1801 pour celui de 1800.

Banque du Nord et des Flandres:
A. & L. Pallier.
Agences: à *Roubaix*, 17, rue du Vieil-Abreuvoir; à *Tourcoing*, 15, rue de Lille; etc.

COMMUNALES 1912 ET FONCIÈRES 1913

Les porteurs sont priés de s'adresser aux Agences de la BANQUE DE NORD UT DES FLANDRES pour effectuer le versement partiel exigible actuellement, et, s'ils le désirent, la libération entière du titre.

NOBLESSE RUSSE 3 1/2, 5e ÉMISSION

Le recouponnement de ces titres s'effectue actuellement, la BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES reçoit les talons pour le renouvellement.

La BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES, rappelle qu'elle possède des Agences, à **ROUBAIX**, 17, rue du Vieil-Abreuvoir; à **TOURCOING**, 15, rue de Lille, etc..., etc. 53732

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 17 juin 1913.

Sur le bruit de l'attitude à nouveau menaçante de l'Autriche et sur la mauvaise tenue de l'Amérique hier, le marché reperd le bénéfice de sa précédente reprise.

Terme. — Les Canadiennes et les mines sont les plus atteintes: Traction 456, Argentine 153, Mexico 507.50, Tinto 1803, Rand Mines 163.75, Tanga 54.75. En valeurs Empain, la Nitrate recule à 332.50, Rails 744.

Comptant. — Le 3 p. c. cote 74.75. Banques *sans changement, sauf la fond.* Crédit National Industriel qui recule à 3905.

Les Tramways témoignent d'une bonne tenue: div. Bruxellois 1087.50; cap. Transports 1174, divid. Mutuelle 817.50.

Les valeurs de fer sans tendance uniforme: Providence Russe B 575.50, Angleur 1305, Ougrée 1540.

Les Charbons sont résistants, mais transactions restreintes: Anderlues 865, Ham-sur-Sambre 532.50, Mariemont 2275, Gives 235.

Les Coloniales sont lourdes: ord. Katanga 2466, fond. Lacourt 647.50. Le groupe pétrolier s'affaisse: Grosnyi priv. 2232.50, ord. 1940.

La rubrique étrangère manifeste également de la faiblesse: Dniéprovienne 3090, Russo-Belge 2942.50.

Raymond Buurmans & Cie.

La Vie Sportive

Hippisme

LES COURSES D'ENGHIEN
du mardi 17 juin

Paris, 17 juin. — (Par dépêche.) — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu mardi, à Enghien:

Prix de la Saintonge: 1er, Dorking II (Head), pes. 22.00, pl. 14.50, pel. 9.50, pl. 7.00; 1er, Silver Cherry (Powers), pes. 16.00, pl. 13.00, pel. 8.00, pl. 6.50; 3e, Hygie II (Parfrement), pes. 13.50, pel. 7.00. — Non placés: Syphax II, Mongolian, Sarigue, La Fuite, Milk Girl, Miche Dorée.

Prix de l'Adour: 1er, Clin d'Œil (O'Connor), pes. 47.00, pl. 27.00, pel. 29.50, pl. 11.50; 2e, Ténor (A. Carter), pes. 16.50, pel. 7.00. — Non placés: Odr, Carrousel, Menuet III.

Prix du Quercy: 1er, Nemrod (J.-B. Moreau), pes. 126.00, pl. 30.50, pel. 51.50, pl. 16.50; 2e, Saigon III (Lassus), pes. 26.00, pel. 13.00; 3e, Géniale (Dujardin), pes. 23.50, pel. 12.50. — Non placés: Witifind II, Bois Roset, Roche Courbe, Coturnix, Ascétyline, Vade Mecum II, Jeanne d'Albret, Aya Orio, Histoire d'Amour.

Prix de l'Augoumois: 1er, Infortune (Hawkins), pes. 41.50, pl. 21.50, pel. 23.00, pl. 10.50; 2e, Corton II (Thibault), pes. 24.00, pel. 12.50; 3e, Mastigadour (E. Hardy), pes. 53.50, pel. 28.00. — Non placés: Polo Alto, Le Sopha, Lumigny, Biscuit II, Kurwenal, Cancan II, Epidote, Courcoue, Malicorne, Caenaise, Lydie III.

Prix du Début: 1er, Pickles (Head), pes. 63.00, pl. 26.50, pel. 26.00, pl. 14.50; 2e, Marignac (Barat), pes. 149.00, pel. 54.50; 3e, Chatterbox (G. Mitchell), pes. 40.50, pel. 42.50. — Non placés: Don César, Jodara, Egmont, Mistress, Henry, Ishkoodah, Loumbwa, Nectar III, Cantorbury, Reine des Félibres, Perdigail, Oise II, Happy Dream, Hermann, Radis Blanc, St-Maurice, Rive Gauche.

Prix de la Nive: 1er, François-Joseph II (G. Mitchell), pes. 118.50, pl. 31.50, pel. 51.50, pl. 15.50; 2e, Kombombo (W. Head), pes. 28.50, pel. 11.50; 3e, Skaliger (Powers), pes. 14.50, pel. 6.50. — Non placés: Canteloup II, Master Atmarms, Burwood, Urbaine, Racine, Flirtation II, Louvois.

Tourisme

AU NORD-TOURISTE. — **Comité général des routes et des excursions.** — Le Comité général des routes s'est réuni le vendredi 13 juin, sous la présidence de M. Henri Boulangé, président.

Etaient présents: MM. André, Bernast, Boulangé, Briet, Debril, Dedryver, Degraeve, Lohoucq, Leruste, Locufier, Vandeputte. — Excusés: MM. Capart, Deboosère, Dubrulle, Jardez.

Le Comité étudia les prochaines excursions, notamment celle de Gand, le 22 juin; celle d'Arras, *Naours, St-Pol, etc..., qui a été modifiée* et dont nous publierons ultérieurement le programme. Le projet d'une excursion à Londres a été abandonné momentanément; d'autre part, le principe d'une excursion à Nice et sur la Côte d'Azur a été admis pour les fêtes du Carnaval en 1914.

Différentes questions se rapportant à l'amélioration des routes ont été examinées et feront l'objet de plusieurs propositions et démarches.

Le Comité a procédé ensuite au renouvellement du Bureau. Ont été réélus: Président, M. H. Boulangé; vice-présidents, MM. E. Debril et V. Klebbe; secrétaire, M. A. Capart.

— **Excursion à Gand.** — Les sociétaires qui voudraient prendre part à l'excursion à Gand, qui aura lieu le 22 juin prochain, sont priés de donner leur adhésion le plus tôt possible au siège social, 11, contour St-Martin, à Roubaix. Aller à bicyclette, retour en chemin de fer. Prix du parcours: Gand-Mouscron, 1 fr. 30. Départ de la Grande-Place à 5 heures du matin.

— **Excursion à Nice.** — Une excursion à Nice et sur la Côte d'Azur aura lieu en 1914, pendant les fêtes du Carnaval; elle durera de huit à dix jours.

La Boxe

LA FÊTE DE DIMANCHE AU CERCLE « LE SPORT ». — Dimanche prochain, 22 courant, à 4 heures précises, aura lieu, dans la vaste salle du Cercle « Le Sport », 63, rue de Lannoy, à Roubaix, le grand gala de boxe donné par ce Club, au cours duquel s disputera, en dix rounds de 2 minutes, gants de 4 onces, le combat opposant Pollet à Vandercruysen, les deux triomphateurs de la fête de dimanche dernier, au « Café Français ». Il n'est pas nécessaire de faire ressortir la valeur des deux boxeurs précités: valeur surabondamment prouvée par *une carrière pugilistique brillante* qu'aucune défaite régulière n'est venue ternir. Autant de combats, autant de victoires. Qu'est-il de plus éloquent qu'un coup d'œil sur un passé sportif immaculé, comme celui qui s'attache aux noms de Pollet et Vandercruysen? Et cependant, dimanche prochain, il n'y aura qu'un vainqueur: le vaincu essuiera donc une défaite sévère qui viendra entacher un record vierge. Qui gagnera? Point d'interrogation que nous laissons aux événements le soin de solutionner...

On prend ses cartes à l'avance au siège du Cercle, au taux unique de 1 franc et 0 fr. 50.

Automobilisme

LE GRAND PRIX DE L'AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE SUR LE CIRCUIT D'AMIENS. — **Réduction sur le prix des places de tribunes pour les membres de l'A. C. du Nord.** — Le Grand Prix Automobile de l'A.C.F., qui va se disputer, pour la première fois, dans notre région, soulève déjà parmi *les sportsmen un intérêt indiscutable;* la date est proche d'ailleurs, puisque c'est le 12 juillet prochain que s'aligneront les concurrents.

L'A. C. du Nord a pensé qu'il serait intéressant pour ses membres d'assister, réunis dans la même tribune, à ce grand « event » et dans ce but elle a obtenu du Comité organisateur qu'une travée leur soit réservée. En outre, une réduction de 10 0/0 sera consentie sur le prix des places des tribunes; ce prix est de 20 fr., soit 18 fr. après la réduction.

Les membres de l'A. C. du Nord, qui désirent profiter de ces avantages, sont priés de s'adresser au plus tôt au Secrétariat de ce Club, 11, contour St-Martin, à Roubaix.

Athlétisme

CHAMPIONNATS DU NORD DE SPORTS ATHLETIQUES (U.S.F.S.A.). — Classement par clubs: Racing-Club de Calais, 6 championnats; Racing-Club de Roubaix, 4 championnats; Union Sportive Tourquennoise, 2 championnats; Olympique Lillois, 1 championnat, Stade Dunkerquois, 1 championnat; Union Sportive de Calais, 1 championnat; Union Sportive de la Vallée Heureuse, 1 championnat.

Natation

ENFANTS DE NEPTUNE (TOURCOING). — La piscine de l'Etablissement des Bains Tourquennois devant être vidée et nettoyée, il n'y aura pas d'entraînement ce soir, pour les Enfants de Neptune.

Lawn-Tennis

TOURNOI INTERNATIONAL DU N.L.T.C. DE LILLE. — Sont convoqués aujourd'hui mercredi:

A 10 heures: Mlle A. Leblanc, Mlle S. Pillot, R. Joseph, L. Dubly;

A 10 h. 45: M. Vandendriessceb, C. Ferlié, P. Bossut, A. Masurel;

A 11 h. 30: Mme V. Réquillart, Mme A. Bossut, Mlle A. Boulangé, Mlle Delahousse, C. Huet, J. Bossut;

A 2 heures: A. Leblanc, C. Boulangé, A. Nisse, P. Joseph;

A 2 h. 45: Mme L. Wibaux, Mlle A. Leblanc, Mlle à Screpel, R. Masurel, P. Bossut, R. Dubly;

A 3 h. 30: Mme V. Réquillart, Mlle S. Pillot, Mlle A. Poissonnier, L. Nisse, C. Huet;

A 4 h. 15: Mme A. Bossut, R. Masurel, C. Boulangé, P. Boulangé, P. Duvillier, C. Masure, L. Nisse, A. Masurel, J. Bossut, P. Joseph, R. Joseph;

A 5 h. 45: Mlle A. Screpel, Mlle M.-T. Boulangé, R. Dubly, C. Boulangé.

Tout joueur non présent sur les courts à l'heure de la convocation, sera scratché; cette mesure est plus que jamais nécessaire en raison du nombre d'engagements qui s'élève cette année à près de 460.

Tir

ROUBAIX. — **Tir National de Roubaix.** — Dimanche dernier a eu lieu, au Stand de Tourcoing, le concours de délégation du ministre de la Guerre, réservé aux jeunes gens non incorporés; 84 sociétés du 1er corps d'armée ont pris part à cette épreuve. La délégation représentant le Tir National de Roubaix a été classée première avec le maximum de balles en cibles et le plus de points. C'est un succès dont peut s'enorgueillir le Tir National de Roubaix, et dont tout le mérite revient au dévoué instructeur de tir, M. Williot. D'autre part, un excellent tireur de la société, M. V. Fort, a remporté un véritable succès à la grande fête nationale de tir qui vient d'avoir lieu à Rennes, où il se classe quatrième du match international, fusil, à 300 mètres, et onzième du Championnat de France, fusil, à 200 mètres.

— **Le Tir Régional (rue Pauvrée, 28).** — Aujourd'hui mercredi, 18 juin, de 15 à 18 heures, avant-dernière séance de tir instituée pour permettre aux sociétaires commerçants ou indisponibles les dimanches et fêtes, de participer aux concours annuel et public, ouvert à tous les jeunes Français non incorporés et aux membres d'associations d'anciens élèves (150 prix en espèces, médailles et objets de valeur.

TOURCOING. — **Amicale Michelet.** — En raison du concours qui a eu lieu dimanche dernier, au stand de tir du Pont de Neuville, la Commission du concours de tir à la carabine organisé par l'Amicale Michelet a décidé de remettre au 22 juin la date de clôture de son concours.

La Pêche

ROUBAIX. — Sous le patronage du Syndicat des Pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, la société « La Brême d'Or », établie chez M. Ermand Vanmullen, 67, rue de Mouvaux, organise, pour le dimanche 29 juin, à l'occasion des fêtes du Blanc-Seau, un concours de pêche à la ligne, doté de 300 francs de prix en espèces, plus autant de prix de 10 francs qu'il y aura de fois dix pêcheurs. Indépendamment des diverses primes qui seront attribuées aux cantinières, ou tirées au sort entre les Commissions des sociétés, le Syndicat de Roubaix-Tourcoing a offert un magnifique objet d'art, qui reviendra au pêcheur syndiqué qui aura obtenu le plus grand nombre de points. Pour tous détails, consulter les affiches spéciales ou s'adresser au siège de la société « La Brême d'Or ».

— **Syndicat des Pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons.** — Dimanche 22 juin, première sortie inscrite au calendrier d'excursions: Watten-Esperlecques. De ce centre, on rayonne sur Serques, Holque, Gravelines et toute la ligne de Calais. Prix du train: 3 fr. 90. Billet valable cinq jours. On s'inscrit au siège du Syndicat, Café Augem-Parsis, 12, place de la Gare, ou chez le secrétaire-général, Café Jules Bettebière, 41, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix, jusque samedi, à 2 heures.

Communications

VELO-CLUB LION DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Réunion générale obligatoire le jeudi 19 courant, à 8 h. 1/4 du soir, au local. Amende aux absents non excusés par écrit. Ordre du jour: Soins dans le Circuit minier du 15 août; Championnats du Club et questions diverses très importantes.

Combats de Coqs

FLERS-BREUCQ. — A la Planche-Epinoy (nouveau Boulevard, arrêt Mongy), lundi 23 juin à de 7 pour 200 francs, plus un souper de 40 couverts. M. Paul Masurel contre le grand parc de Wattrelos. Au parc à 5 heures. 82018

Colombophilie

ROUBAIX. — Concours annuel. — La société « Le Pigeon Voyageur », chez M. Julien Descamps, 335, Grande-Rue, organise un grand concours sur Chantilly, rayon de 6 kilom., lundi 23 juin (ducasse de Wattrelos); en paniers la veille, de 4 à 7 heures soir; 300 francs de prix [illegible]